

FFMC

Fédération Française des Motards en Colère



La Métropole de Rouen vous souhaite
une **très mauvaise année 2022** de **FORTE EXCLUSION**
avec la nouvelle ZFE (24h/24, 7j/7)

ZONE de
FORTE
EXCLUSION

Au 1^{er} juillet 2022, seront interdits de circulation :

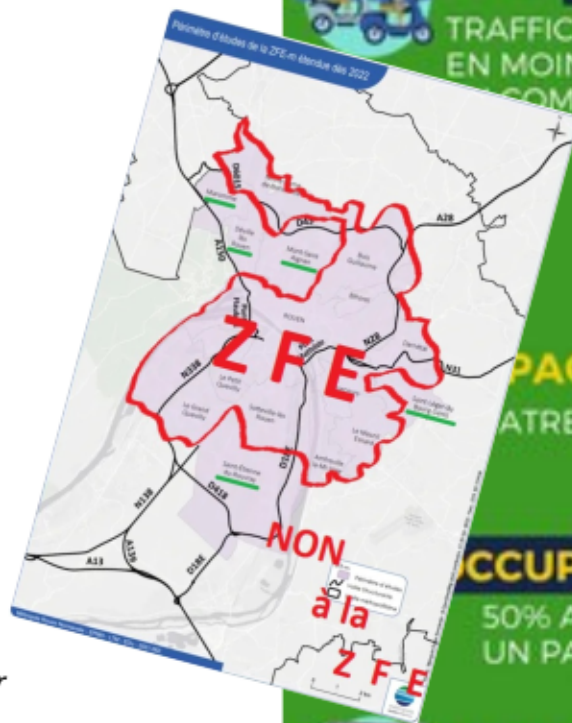
Les **2RM** (motos, cyclomoteurs...) antérieurs à **2004** !
Les **VOITURES ESSENCE** antérieures à **1997** !!
Les **VOITURES DIESEL** antérieures à **2006** !!!...

*Vous ne pourrez plus aller travailler,
Vous ne pourrez plus aller faire vos courses
Vous ne pourrez plus vous déplacer pour vos loisirs !!!*

**VOUS SEREZ BONS POUR METTRE
VOTRE VÉHICULE À LA POUBELLE !**

*Vous pouvez encore agir et faire pression sur
vos maires qui ont la possibilité de déroger à cette ZFE.
Plusieurs municipalités l'ont déjà fait : Déville lès Rouen, Maromme,
Mont Saint-Aignain, Saint-Étienne du Rouvray, Saint-Léger du Bourg
Denis.*

À VOUS, À NOUS, À TOUS
d'agir contre cette ZFE liberticide !



FFMC



FFMC

**2 ROUES MOTORISÉ (2RM)
UNE SOLUTION
MOINS DE POLLUTION**



VILLE DÉCONGESTIONNÉE

TRAFFIC FLUIDIFIÉ : UN 2RM DANS LA RUE = 1 VOITURE
EN MOINS. 1 PLACE EN PLUS DANS LES TRANSPORTS
COMMUN

FAIBLE CONSOMMATION
MOYENNE DE 4L/100KM



SPACE PUBLIC OPTIMISÉ

QUATRE 2RM RENTRENT DANS 1 PLACE VOITURE

OCCUPATION À BORD OPTIMISÉE

50% AVEC SON CONDUCTEUR ; 100% AVEC
UN PASSAGER



AUCUN 2RM DIESEL

PAS DE PARTICULES FINES



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MOTARDS EN COLÈRE



<https://fr-fr.facebook.com/FFMC76/>



<http://ffmc76.fr/>

NE PAS JETER SUR LA
VOIE PUBLIQUE